

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

LE JEUDI 15 MAI 2025

à 20 h 30 à la Mairie

ORDRE du JOUR

INTERCOMMUNALITÉ

1. Définition des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAER) sur le territoire de Rocheservière

AFFAIRES GÉNÉRALES

2. Convention d'occupation du domaine public départemental : parcours d'orientation permanent sur l'espace naturel sensible de la Vallée de la Boulogne
3. Immeuble affecté à une boulangerie – sollicitation d'une aide par METROPOLYS dans le cadre du dispositif « Programme Départemental Logement et Aménagement » (PDLA)

FINANCES

4. Amendes de police 2025 – Demande de subvention pour les travaux rue de la Garde
5. Subvention 2025 : association La Tanche de la Boulogne
6. ZAC de la Caillonnière - Tranche 6 : attribution de primes pour la primo accession
7. Visite du Sénat : modalités de participation financière

RESSOURCES HUMAINES

8. Création d'emplois saisonniers

INFORMATIONS DIVERSES

Décisions du Maire